



Procès-Verbal de l'Assemblée générale du 9.4.2010

Jean-Philippe déclare l'Assemblée générale ouverte à **20h22** et souhaite la bienvenue aux membres présents.

1. Présence et contrôle des clés :

	Membres	Présents	Excusés	Absents
1	Baudois Daniel	1		
2	Baudois Renée	1		
3	Bonny Philippe	1		
4	Bonny Roland			1
5	Bossart Cédric		1	
6	Capelletti Nicola	1		
7	Crausaz Gilbert	1		
8	Crelier Lucie		1	
9	Gobet Françoise		1	
10	Gobet Laurent		1	
11	Hauser Nicolas	1		
12	Haesler Jean-Philippe	1		
13	Lambert Richard	1		
14	Mercier Mathieu	1		
15	Mercier Rémy		1	
16	Pittet Emilie	1		
17	Pittet Michel	1		
18	Pittet Sébastien	1		
19	Pury Marc	1		
20	Rey Jocelyn	1		
21	Sautaux Raymond		1	
22	Schuler Roger	1		
23	Stern Laurent		1	
24	Strub Daniel	1		
25	Touron Alain	1		
26	Tramaux Sven	1		
27	Valin Pascal			1
28	Vetterli Christian	1		
29	Wernli Daniel	1		

Les membres signent la liste des présences et contrôlent leurs coordonnées. Sébastien Pittet en profite pour indiquer son adresse e-mail seb.pittet@hotmail.com.

17 membres avec droit de vote sont présents, la majorité est par conséquent de 9 voix.

Après la signature de la liste des présences, il est procédé au contrôle des clefs. Le contrôle ne révèle aucune irrégularité.



2. Approbation du P.V. de l'A.G. du 06.11.2009.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 6.11.2009 a été joint à la convocation.

Jean-Philippe fait remarquer que le procès-verbal ne fait pas mention d'un brevet à Raymond, qui a passé le niveau Rescue. Jean-Philippe a en outre fait passer 5 brevets du niveau Rescue. Pour ce qui est de l'entretien du bateau, la remarque concernant la ventilation du côté pilote revient à Christian.

Daniel Baudois fait remarquer qu'il faut écrire « Silent Block » et qu'il s'agit de corriger le procès-verbal en conséquence.

Pour le surplus, le procès-verbal est accepté.

3. Admissions, Démissions, Mutations.

Admissions en qualité de membre ordinaire :

Nicolas Hauser est proposé pour un changement de statut. Les membres ont constaté que Nicolas participe régulièrement aux activités de la plongée et s'investit activement. En sa qualité de Chef de plongée, Philippe confirme que Nicolas participe fréquemment aux plongées. Le débat sur son changement de statut est mené en son absence.

Le changement de statut de Nicolas est accepté à l'unanimité. Philippe informe Nicolas de l'obligation de payer la finance d'inscription. Il lui remet les clés du local. Il rappelle à cette occasion que la finance pour les clés est un dépôt.

Vote : Nicolas Hauser est accepté à l'unanimité en tant que membre ordinaire de la Société.

Demandes d'admission :

Le Président informe l'Assemblée de la demande de François Tosalli, qui avait déjà fait un passage dans la société en 2000/2001. Le Comité a décidé d'attendre l'avis de l'Assemblée générale avant de le convoquer. François avait déjà demandé son admission en 2000. Son temps d'essai avait été prolongé. Il ne participait pas aux activités. Après une année de prolongation, sa demande avait été refusée. Dans son actuelle lettre d'admission, il n'a pas mentionné son passage précédent dans la Société. Le Comité consulte l'Assemblée avant de se prononcer sur la demande d'admission de François. Emilie se demande si on peut raisonnablement lui refuser une deuxième chance. La discussion porte sur les activités de François. Il plongeait beaucoup et était bien équipé. Il avait finalement démissionné de son statut à l'essai. Compte tenu du fait que la dernière expérience se soit terminée de manière peu concluante, Christian propose que le Comité le convoque pour lui demander les raisons et les motivations de sa nouvelle admission. L'Assemblée pourrait alors se prononcer au



cours de l'Assemblée d'automne. Le Président appellera François pour un entretien. L'Assemblée est d'accord avec cette proposition. S'il ressort de l'entretien que sa motivation est donnée, on lui proposera de venir plonger cet été. La décision pourra être prise au cours de la prochaine Assemblée.

4. Rapport du président

1) Préambule

Depuis la dernière assemblée générale du 17 avril 2009, le comité s'est réuni à trois reprises afin de traiter des affaires courantes de la société. Philippe s'est rendu à l'assemblée des délégués de l'AFS pour y représenter notre société et nous garantir les subsides de la loterie romande. Nous nous sommes également rendus à la broche – qui a eu lieu au local de la plongée.-et à l'assemblée extraordinaire de l'association des propriétaires de chalets d'Estavayer afin de nous informer des intentions de la Commune qui a mis en consultation un nouveau plan directeur concernant l'aménagement des rives du Lac.

2) Rétrospective des activités depuis l'assemblée de printemps 2006 :

Outre les plongées habituelles du mercredi, du samedi et du dimanche, les activités suivantes ont été organisées :

09.05 Journée de nettoyage du local et du bateau.

23.05 Nettoyage des crépines

30.05 Malgré la manière fort peu élégante dont nous avons été traités l'année dernière, nous avons accepté de mettre à disposition notre bateau et un pilote pour le départ des 100 milles de Pentecôte du CVE, cela dans le but de garder de bonnes relations avec une société qui touche directement au lac. Merci à Jocelyn de s'être dévoué !

03.06, 15.06, 12.08, 09.09. Nettoyage de la plage. Votre président a été très fâché le 15 juillet alors qu'il faisait partie des quatre personnes présentes sur les 12 qui auraient dû être là...

05.06 Lotto à la Prillaz

11-14.06 Pour une petite équipe de la société, week-end prolongé dans le cadre idyllique du Fernsteinsee avec une nuit dans un hôtel mythique.

17.06 Apéro au local généreusement offert par Laurent Stern pour fêter sa millième plongée

05.07 Broche annuelle



24-25.07 La société a tenu le bar de « swing in the wind » à la place de Moudon, ce qui aura rapporté plus de mille francs à la caisse !

05.08 Nettoyage de la Place Nova Fribourgo. L'affaire a été rondement et rapidement menée grâce à la forte participation.

15-16.08 Sortie au Walensee. Malheureusement, tout le monde n'a pas vu la superbe épave qui gît par trente mètres de fond... Sortie très réussie grâce à la bonne humeur de chacun qui était heureusement meilleure que la visibilité !

27.08 Second lotto à la Prillaz avec le nouveau système de code-barre. Nos craintes concernant l'informatique étaient infondées et tout s'est très bien déroulé. Petit bénéfice, mais bénéfice quand même !

11.09 Vote pour le concours photo. Le panneau installé au début juillet s'est très vite vu orné de pratiquement cent photos suscitant l'envie des photographes les plus amateurs d'entre nous. Bravo à Sven, Daniel Wernli et Daniel Strub qui ont survolé cette compétition amicale ! Et merci à Jocelyn pour la paella dont tout le monde se souviendra.

26.09 Journée de baptêmes pour les enfants handicapés à la piscine du Stavia dans le cadre de l'association insieme. Merci à ceux qui se sont mis à disposition.

10.10 Second nettoyage des crépines. Daniel Baudois m'a fait remarquer que le résultat du nettoyage laissait à désirer et se demande s'il ne serait pas judicieux de procéder de temps à autre à un nettoyage à l'air comprimé comme nous l'avons fait les premières fois.

23 et 30.10 Baptêmes de plongée à la piscine de Morat dans le cadre du passeport vacances. 6 valeureux membres ont fait 60 baptêmes durant ces deux journées. Je vous assure qu'à l'issue d'une telle journée, les somnifères sont superflus...

3) FSSS

Ainsi qu'il en a été décidé lors de l'assemblée générale de printemps, j'ai fait parvenir notre démission à la FSSS. Les nombreux courriels et entretiens téléphoniques, parfois très désagréables, qui ont suivi notre lettre de démission m'ont conforté dans l'idée que nous avons pris la bonne décision. Malgré une démission hors délais, nous avons réussi, non sans peine, à limiter la cotisation 2009 à un montant correspondant à 5 membres.

Je vous rappelle que chacun a la possibilité de s'affilier à la FSSS à titre individuel. Pour plus d'informations, je vous renvoie à leur site internet : www.susv.ch.



4) Matériel de la société

Raymond a installé un interrupteur automatique (je ne sais pas si ça s'appelle comme ça) au compresseur qui l'empêche de se remettre en marche tout seul lorsque l'on a oublié d'éteindre l'interrupteur principal et que la pression dans le système diminue. Cela ne nous interdit cependant pas de continuer à éteindre cet interrupteur principal. L'huile et la cartouche filtrante du compresseur ont été changées par Marc. Toujours concernant le compresseur, ce dernier commençant à vibrer de plus en plus, nous devons envisager le changement des gommages d'amortissement.

Raymond a également installé un écoulement direct pour le déshumidificateur. En effet, l'interrupteur de trop plein étant devenu très capricieux et le réservoir plein après une journée seulement, nous avons eu à déplorer quelques petites inondations. Grâce à cette petite modification, il n'est donc plus nécessaire de vider le bac. Mais il n'est plus possible de déplacer le déshumidificateur sans débrancher l'écoulement.

5) Bateau

Nous allons revenir plus en détail sur les travaux d'entretien à effectuer sur le bateau au point 8 de l'assemblée.

J'aimerais simplement rappeler quelques règles élémentaires aux pilotes :

- ➔ Avant de partir, vérifier le niveau d'huile et enlever les caches de protection en sagex et la prise extérieure.
- ➔ Lorsque le canal est gelé, évitez de sortir. Même si notre bateau est lourd et peut casser la glace, la coque et l'hélice en souffrent !
- ➔ Soyez prudents dans le brouillard et rappelez-vous que le compas ne donne plus d'indication fiable.
- ➔ Au retour, n'oubliez pas de remettre les caches, la prise extérieure et de donner un petit coup de panosse pour sécher le sol de la cabine.

6) Local

Je constate avec satisfaction que le système de tournus instauré pour le nettoyage du local a bien fonctionné ! Le local est resté accueillant durant toute la saison. N'oubliez cependant pas le container qui aurait bien besoin d'un bon récurage !

Nous avons constaté qu'un des piliers en bois du ponton était fendu. Nous allons le renforcer à l'aide de plaques en métal.

Le 4 septembre, nous avons appris par la feuille officielle qu'un nouveau plan directeur du secteur riverain avait été mis en consultation par la Commune d'Estavayer-le-Lac. Daniel Baudois s'est rendu à la Préfecture pour obtenir une copie de ce plan. Nous avons



malheureusement dû constater que, tout comme dans le plan mis à l'enquête en 2007, notre local disparaît ! Le 30 septembre, notre secrétaire a comme il se doit rédigé un courrier dans un langage qui n'appartient qu'aux hommes de loi, pour faire part de nos observations et conclusions à l'intention de la commune. Nous avons été invités à participer à une séance de discussion qui aura lieu le 12 novembre prochain à l'administration communale.

Nous ne pouvons rien faire de plus pour l'instant ! Philippe s'est chargé de faire quelques ébauches de plans que nous pourrions soumettre aux autorités communales le moment venu afin de leur faire part de nos besoins et de nous garantir une surface au moins équivalente à celle dont nous disposons actuellement.

Selon les informations dont je dispose, la première priorité de la Commune est l'assainissement de l'hôtel du lac. Mais l'extension du port de plaisance fait partie des projets à brève échéance.

Le Comité se tient bien volontiers à disposition de ceux qui souhaitent des détails supplémentaires. Je demande à chacun de garder les oreilles grandes ouvertes et de nous tenir au courant de tous les bruits qui pourraient courir à ce sujet !

7) Travaux, piquets et participation

L'activité de plongée a été très soutenue durant toute la saison et aucun incident n'est à déplorer, c'est encourageant et ça prouve que chacun d'entre nous a pris conscience des règles élémentaires de prudence en plongée. Les nouveaux membres sont très présents et ont apporté un souffle nouveau à la société, c'est génial !

Les différents travaux et piquets de port ont été effectués sans trop de fausses notes. Je regrette cependant que la présence aux nettoyages de plage soit considérée par plusieurs comme facultative. Si chacun se dit que son absence parmi les 12 personnes présentes passera inaperçue, on finit par se retrouver à 4 comme ça a été le cas le 15 juillet. Ce comportement n'est pas correct à l'égard des personnes présentes ! Les dates sont données suffisamment à l'avance et en cas d'imprévu, chacun est tenu de se faire remplacer.

Concernant le nettoyage des crépines, il va de soi que tout le monde ne veut ou ne peut pas fournir un travail à une profondeur de 40 mètres. Mais un coup de main en surface pour préparer le matériel, piloter le bateau, aider les plongeurs serait le bienvenu. Lors du dernier nettoyage, seules 5 personnes étaient présentes sur les 28 que compte la société ; c'était un peu limite et rageant pour ces personnes présentes que je profite de remercier chaleureusement !



8) Le mot de la fin

La saison a été riche en activités. Que se soient simplement l'entretien courant de nos biens, les lotos et la broche, ou alors les sorties à l'extérieur, les baptêmes, le concours photos, le voyage à venir, tous ces événements demandent un travail de préparation non négligeable. Daniel, Marc, Philippe et Raymond sont toujours là lorsqu'on a besoin d'eux ! Ils ne comptent pas les heures qu'ils prennent sur leur temps libre et consacrent à notre société et ne sont jamais à cours de bonnes idées pour la dynamiser, même si c'est synonyme de travail supplémentaire. Du fond du cœur, je remercie ces quatre amis qui me soutiennent pour le meilleur et pour le pire !

Je souhaite partager vos applaudissements avec tout le Comité et terminerai ce rapport en vous souhaitant à tous un bel hiver avec de nombreuses plongées et en vous rappelant les règles élémentaires de prudence. N'oubliez pas que la température de l'eau joue aussi un rôle dans la saturation en azote des tissus !

Vote : *Le rapport du Président est accepté par applaudissements*

Le Président profite de son rapport pour remercier Marc Pury pour son engagement au sein du Comité. Daniel Strub lui remet un présent au nom de la société. Marc prend la parole et rappelle les contraintes et les difficultés que peut représenter le travail au sein du Comité. Il tient toutefois à mentionner qu'il a toujours beaucoup apprécié le travail effectué au cours des 6-7 années au sein du Comité. Il rappelle qu'il remplace toujours occasionnellement Raymond, qui est actuellement absent pour cause de voyage prolongé à l'étranger. Il ne pourra toutefois plus le faire à l'avenir et recommande au Comité de trouver rapidement un remplaçant. Le Président rappelle l'excellent travail effectué par Marc au service de la Société et le remercie chaleureusement. Il est remercié par applaudissements nourris de l'Assemblée.

5. Rapport du caissier

Daniel Strub rappelle que les cotisations devaient être payées jusqu'au jour de la tenue de l'Assemblée. Il resterait toujours 6 membres qui ne se seraient pas encore acquittés de leur cotisation. Le Caissier remercie les membres qui ont payé à temps leur dû.

Le Caissier demande aux membres de contrôler la liste des contrôles EMPA et les bouteilles, car il n'a pas toujours été facile d'identifier ces dernières. Il reste notamment un visuel à facturer, pour lequel aucun membre n'a été identifié. Le Caissier invite de contrôler la liste et les bouteilles. Le délai de paiement a été fixé au 30.4.2010. Les frais pour le contrôle visuel sont de CHF 43, de CHF 78 pour le contrôle hydrostatique et de CHF 18 pour le transport.

Le Caissier mentionne avoir enregistré deux versements pour des baptêmes: Insieme a ainsi rapporté CHF 2'000 (don de de la Table Ronde de Fribourg). Deux vendredis de passeport



vacances fin octobre ont rapporté CHF 1'200. Il invite les membres à participer au prochain baptême au Duzillet, qui aura lieu le 19.6.2010.

Le Président en profite pour remercier les volontaires qui se sont investis pour les baptêmes.

Le Caissier rappelle que les baptêmes de Morat seront probablement reconduits, car les organisateurs ont été enchantés. Pour les baptêmes d'Insieme, le Caissier s'est engagé à continuer à les organiser. Les enfants, la table ronde et les responsables les ont beaucoup appréciés. A la fois à Tintrin et à la piscine du Stavia, les moments ont été magiques. Il est rappelé que tous les membres peuvent apporter leur aide, cela n'est pas réservé aux instructeurs. On peut notamment avoir besoin de monde pour faire des photos, préparer l'équipement, etc..

Le Président remercie le Caissier pour son travail et son engagement.

6. Activités 2010

Le chef de plongée rappelle que l'agenda a été envoyé avec la convocation. Il relève les points importants de l'agenda.

Le 15 mai 2010 aura lieu l'entretien du bateau. Il faudra notamment prendre une décision pour le remplacement du sondeur.

Les 22-23 mai 2010 auront lieu les 100 miles de Pentecôte. On ne sait pas encore s'il faudra prêter le bateau. Il est possible que le bateau ne soit pas disponible pour les plongés durant ces dates.

Les 26-30 mai 2010 aura lieu le Festival de l'image sous-marine à Fribourg, auxquels participent Sven et Daniel Strub.

Le matin du 29 mai 2010, il sera procédé au nettoyage de la Crépine. Ensuite, aura lieu la journée plongée/photo/film chez Charly au Moulinet. Il faut s'inscrire chez Philippe pour le 29 au soir. Daniel Baudois rappelle que le même soir aura lieu la remise des prix du festival de Fribourg.

Le 2 juin 2010, il sera procédé au 1er nettoyage de la plage. Le 19 juin 2010, baptêmes au Duzillet. Le Caissier fournira les détails. La broche aura lieu en même temps que l'Estawake le 4 juillet. Les 9-11 juillet 2010, aura lieu la Fête de plongée à Portalban, ce qui pourrait constituer une bonne occasion d'aller voir la vierge qui a été immergée. Le 14 juillet 2010, 2ème nettoyage de la plage. Du 28 juillet au 1er août aura lieu l'Estivale.

Le 4 août, nettoyage de la place Nova Friburgo. La semaine d'après, 3^{ème} nettoyage de la plage



Le 8 août 2010 aura lieu la Bénédiction des bateaux. L'année dernière, il y a eu des remarques que le bateau de la plongée, qui est toujours présent d'habitude, était absent. Il faudrait éviter de telles situations et veiller à l'avenir à être représenté avec notre bateau.

Les 18 août 2010 et 8 septembre 2010 auront lieu les derniers nettoyages de la plage de l'année. La sortie au Tessin sera avancée aux 3-4-5 septembre 2010 au lieu des 17-19 septembre, ceci à cause du jeune fédéral. Le 2 octobre 2010 aura lieu le second nettoyage de la crépine.

L'Assemblée générale d'automne aura lieu le 12 novembre 2010.

Pour ce qui concerne les Piquets de port et les nettoyages de la plage, Philippe rappelle que si les dates ne conviennent pas aux inscrits sur les listes, il faut absolument que ces derniers veillent à échanger les dates avec d'autres membres (piquets de port et nettoyages de la plage). Roger Schuler figure toujours sur les listes, mais il est rappelé qu'en sa qualité de membre libre, il n'a pas les mêmes obligations et ne doit pas obligatoirement remplir ces tâches. Le Président en profite pour rappeler que la nouvelle liste des nettoyages est affichée et qu'il faut la suivre avec discipline.

Philippe informe l'Assemblée qu'il a invité Serge pour la soirée Maldives du 29 mai.

Le Président rappelle que l'initiative des membres est la bienvenue lorsqu'il s'agit d'organiser des plongées et des sorties. Il en faut profiter pour utiliser le service du 0840.

Christian demande ce qu'il en est de l'offre pour le nettoyage du port de Cheyres. Le Président informe l'Assemblée que l'offre sera envoyée d'ici la fin du mois pour l'automne 2010. Un nettoyage au printemps de servirait à rien.

7. Divers

L'Assemblée de la Fédération Fribourgeoise des Sports (AFS) aura lieu le 30.4.10 à 19h30 à Domdidier. Daniel Baudois se propose pour y représenter la Société. Le Président rappelle que nous profitons des subsides du Sport Toto par l'intermédiaire de cette association. Si l'on ne participe pas, on risque une amende. Jean-Philippe rappelle que si le jour devait advenir ou nous devrions remplacer ou reconstruire le local, nous risquerions d'avoir besoin de l'aide du Sport Toto pour d'éventuels subsides.

Philippe informe que Michel Zadori, Conseiller communal, a demandé si l'Association Suisse des sapeurs pompiers pouvait utiliser le bateau de la Société le 25 juin. On recherche également un pilote, probablement en fin de journée. Jocelyn se propose sous réserve de ses disponibilités. Daniel Baudois se propose également. Christian demande si ce service est payant. Jean-Philippe rappelle que selon nos statuts, cela n'est pas possible, nous ne pouvons pas louer le bateau. La condition est de payer le pilote et de payer les frais d'essence. L'Assemblée est d'accord de prêter le bateau.



Le concours photo est en voie de préparation et aura lieu fin mai ou début juin. Des investigations sont en cours pour déterminer le meilleur moyen d'encadrer les photos. Le vernissage aura lieu à la Clinique du Noirmont et sera accompagné d'un apéro.

Daniel Baudois prend la parole pour mentionner l'historique qu'il a rédigé et qui figure sur le site internet de la Société. Cet historique est accompagné de la première page des statuts de l'Assemblée générale fondatrice. Il distribue un exemplaire de ces statuts et rappelle le règlement de plongée de l'époque. Daniel Baudois informe en outre qu'il est en train de sélectionner des photos illustrant l'histoire de la Société. Ces photos seront accessibles par mot de passe. Le Président remercie Daniel pour l'historique publié sur le site. Il est important que cela soit consigné. Il invite notamment les anciens membres à profiter de l'occasion pour partager des photos et des documents. Daniel Baudois rappelle que le club de plongée de Payerne fête son 50ème anniversaire, et que notre société a célébré son 35ème. Cela serait bien que quelque chose figure dans la presse locale.

Daniel Baudois requiert une trêve hivernale de plongée pour les deux membres fondateurs actifs de la Société, Michel Pittet et lui-même. Le nombre de plongées annuelles est de toute façon donné. Concernant l'achat du nouveau sondeur, Daniel propose d'examiner l'opportunité d'envisager l'achat d'un sondeur combiné avec un GPS.

Emilie Pittet mentionne à l'attention de l'Assemblée qu'elle compte se remettre au travail pour ce qui est de la confection des albums-souvenir.

Daniel Baudois informe avoir réalisé un reportage concentré sur son activité qu'il a présenté au vidéo club. Cela pourrait faire l'objet d'une soirée de présentation couplée avec des diapos. Il compte d'organiser cela en novembre, lorsque la salle de projection sera prête.

Marc Pury profite de l'ordre du jour « divers » pour relever que Patrick Quentin avait estimé que les fenêtres n'étaient plus toutes étanches. Il attire en outre l'attention de l'Assemblée sur un fascicule sur les sports nautiques distribué par l'office du tourisme. Dans les activités nautiques de la Broye, on y mentionne Payerne et Portalban, mais pas Estavayer. Il demande pourquoi la Société n'est pas mentionnée dans ce fascicule. Le Président retient qu'il n'a pas été contacté pour cela. Il semblerait en outre que ce fascicule soit payant. Marc propose que le Comité en reparle pour mentionner la Société dans la prochaine édition. Nago rappelle que ce genre de publication demande beaucoup d'argent. Il faut prendre contact avec l'office du tourisme. Le Comité/le Président se renseignera auprès d'Adrien Genier.

Le Président clôture la séance à 22h10.

Estavayer, le 9.4.2010

Pour le Comité :

Daniel Wernli
Secrétaire